

Cher-e-s collègues,

L'année passée (2015), notre service public n'a pas échappé aux épreuves qui ont tourmenté l'Union européenne tout entière :

- Une **crise de la dette**, contre laquelle le remède imposé n'est autre que la politique – classique – d'austérité.
- Une **crise migratoire**, couplée de l'exportation d'une guerre sous forme de « terrorisme ».

Dans tout cela **l'édifice administratif** de l'Union européenne pourrait-il se porter mieux ?

La **réforme 2014** est passée en force en contournant les obstacles gênants du dialogue social.

Fin 2015, **l'actualisation des rémunérations** « nouvelle coupure » est arrivée plutôt comme une **consolation** après 5 années de dégringolade de notre pouvoir d'achat.

L'ambiance de travail est devenue de plus en plus lourde. Un des motifs, mais pas le seul : l'augmentation de l'horaire du travail combinée à la réduction des effectifs.

Face à l'absurdité des mesures imposées, on est **tous** perdants :

- Les syndicats, qui n'ont pas su défendre les intérêts ni des travailleurs ni des demandeurs d'emploi ;
- Les institutions, appelées à mettre ces mesures en œuvre sous un emballage de « rationalisation » et en lâchant du lest ;
- La démocratie en général, puisque, face à des décisions politiques néfastes, les citoyens deviennent fatalistes et risquent de ne plus aller voter.

La **réforme de la Cour de justice** a fourni un excellent exemple de décisions prises à un niveau étranger au terrain sur lequel elles seront appliquées et pour résoudre des problèmes de ceux qui décident, pas de ceux qui en subiront les conséquences.

Les conséquences sont déjà ressenties : incertitude du personnel quant à son avenir ; externalisation d'une série de prestations ; et délégation de certaines compétences au PMO ; l'institution se décharge ainsi sur un Office qui souffre lui-même des conséquences sociales d'une mauvaise conception du régime des agents contractuels, cloisonné et sous-rémunéré.

La consultation des travailleurs par le biais de leurs syndicats *peut* reconstruire la confiance, la solidarité, le sentiment d'appartenance à l'institution et, enfin, une meilleure qualité des services.

L'année passée, EPSU CJ a franchi un grand pas. Elle s'est [affiliée à l'Union Syndicale Fédérale](#), qui est en train de s'implanter dans les autres institutions à Luxembourg. EPSU CJ combine désormais l'indépendance, sa capacité d'analyse et d'action de terrain, avec la pleine intégration dans la centrale syndicale du service public européen et international la mieux structurée et affiliée à son tour à des confédérations européennes et internationales.

Cette année-ci sera une année d'**échéances électorales**. Très bientôt, EPSU CJ devra renouveler ses instances. Avant la fin d'année, un nouveau **comité du personnel** sera élu. Pour tout cela, EPSU CJ aura besoin d'enrichir ses effectifs et ses listes, pour donner à la représentation du personnel un nouvel élan.

Le **déficit démocratique** n'est pas observé qu'au sommet du pouvoir. Un de ses aspects est la non-participation des citoyens concernés :

De nombreux collègues qui ont apprécié [notre critique](#) courageuse contre la réforme intergouvernementale de la justice européenne n'approchent pas notre syndicat. Alors que notre syndicat a surtout besoin de leur soutien, moral et matériel, pour poursuivre la lutte à tous les niveaux.

Pour avancer, pour faire le poids et pour être capables de résoudre les « petits » et des grands problèmes, il faudra l'apport de tous. Rejoignez-nous dans ce mouvement !

L'histoire n'a pas atteint sa fin.